

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-**

Siège social : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 2 juillet 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Kaled Kalia « Administrateur provisoire » du cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL.

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	180 820	175 510
Amortissements		-164 462	-153 925
		16 358	21 585
Immobilisations corporelles	2	30 991 673	30 701 872
Amortissements		-20 395 889	-19 379 825
		10 595 784	11 322 047
Immobilisations financières	3	289 591	342 015
Provisions		-12 288	-12 288
		277 303	329 727
Total des actifs immobilisés		10 889 445	11 673 359
Total des actifs non courants		10 889 445	11 673 359
ACTIFS COURANTS			
Stocks		46 197	20 530
Provisions		-309	-309
		45 888	20 221
Clients et comptes rattachés	4	204 158	197 372
Provisions		-204 158	-193 002
		0	4 370
Autres actifs courants	5	657 600	574 337
Provisions		-23 430	-25 510
		634 170	548 827
Placements et autres actifs financiers	6	4 850 000	4 800 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	902 105	792 074
Total des actifs courants		6 432 163	6 165 492
Total des actifs		17 321 608	17 838 851

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	12 000 000
Réserves	9	2 737 348	2 799 578
Résultats reportés		525	468
Subvention d'investissement		252 500	176 750
Total des capitaux propres avant résultat		14 990 373	14 976 796
Résultat de l'exercice		337 370	277 955
Total des capitaux propres avant affectation		15 327 743	15 254 751
PASSIFS			
Passifs non courant			
Autres passifs financiers	10	285 449	276 397
Total des passifs non courants		285 449	276 397
Fournisseurs et comptes rattachés	11	450 807	1 303 803
Autres passifs courants	12	1 257 609	1 003 900
Total des passifs courants		1 708 416	2 307 703
Total des passifs		1 993 865	2 584 100
Total des capitaux propres et des passifs		17 321 608	17 838 851

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Produits d'exploitation			
Revenus	13	7 716 174	7 618 528
Autres produits d'exploitation	14	23 596	16 195
Total des produits d'exploitation		7 739 770	7 634 723
Charges d'exploitation			
Variation de stocks imprimés spécifiques		-25 667	8 492
Achats marchandises		177 424	143 194
Achats d'approvisionnements consommés	15	533 400	419 625
Charges de personnel	15	4 367 742	2 912 908
Dotations aux amortissements et provisions	15	1 059 273	1 035 073
Autres charges d'exploitation	15	1 320 376	2 817 416
Total charges d'exploitation		7 432 548	7 336 708
Résultat d'exploitation		307 222	298 015
Produits de placements nets	16	192 103	227 495
Autres pertes ordinaires		-273	-10 155
Autres gains ordinaires	17	8 609	39 774
Résultat des activités ordinaires avant impôts		507 661	555 129
Impôts sur les bénéfices	18	-170 291	-277 174
Résultat des activités ordinaires après impôts		337 370	277 955
Résultat net de l'exercice		337 370	277 955

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		337 370	277 955
Ajustement pour amortissements et provisions		1 059 273	1 035 073
Reprise sur provision		-23 596	-16 195
Variation des stocks	20	-25 667	8 492
Variation des clients	21	-6 786	-8 211
Variation des autres actifs	22	-83 263	186 796
Variation des passifs courants	23	-118 315	81 224
Plus values /cession d'immobilisations		0	-36 140
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		1 139 016	1 528 994
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-776 108	-3 388 240
Encaissement Subv. d'investissement		75 750	176 750
Encaissement provenant du remboursement des prêts aux personnels	25	52 424	7 527
Décaissements affectés aux prêts aux personnels			-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		0	36 140
Variation des cautionnements reçus	26	9 052	3 742
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-638 882	-3 164 081
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes		-239 975	-315 000
Alimentation du fonds social		-24 000	-36 391
Décaissements sur fonds social	27	-76 128	-83 133
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-340 103	-434 524
Variation de trésorerie		160 031	-2 069 611
Trésorerie au début de période		5 592 074	7 661 685
Trésorerie à la fin de la période	28	5 752 105	5 592 074

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au 31 décembre 2011

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La Société Tunisienne de Marché de Gros (SOTUMAG) est une société anonyme constituée en 1985 dont le siège social est à Bir Kassaâ Ben Arous et au capital de Douze millions de DT composé de 12 000 000 actions de 1DT chacune.

La SOTUMAG est une société cotée en bourse, elle est chargée de l'aménagement et de la gestion du marché d'intérêt national de Bir Kassaâ en vertu de décret n° 85-125 du 25 janvier 1985.

Les principaux textes régissant la société sont :

- La loi n°84-69 du 6 août 1984 relative aux marchés d'intérêt national
- Décret n°85-537 du 5 avril 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement des marchés d'intérêt national
- Décret n°85-125 du 25 janvier 1985 portant création d'un marché d'intérêt national à Bir-Kassaâ et institution de son périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'économie nationale du 25 janvier 1985, fixant la liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national de Bir-kassaâ et bénéficiant du périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 22 Juillet 1986, portant approbation du règlement intérieur du marché d'intérêt national de Bir-Kassaâ
- Règlement intérieur du MIN
- Décret n°86-697 du 18 Juillet 1986 relatif à la fixation des redevances à percevoir au marché d'intérêt national de Bir-kassaâ
- La loi n° 80-68 du 10 novembre 1980 ratifiant le décret loi 80-9 autorisant l'Etat à souscrire au capital de la SOTUMAG
- Le code de sociétés commerciales
- Le décret 2002-2197 relatif aux entreprises publiques etc.....

La liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national MIN est :

1. Fruits et légumes
2. Poissons, mollusques et crustacés

Les redevances de concessions d'emplacement sont fixés par le Décret n°86-697 comme suit :

- ✚ Une partie advalorem calculée sur la base du chiffre d'affaire
 1. Pour les mandataires et les sociétés de mandataires : 2% pour les fruits et légumes et 4% pour les poissons
 2. Pour les coopératives de service agricole et le producteurs : 1% pour les fruits et légumes et 3% pour les poissons
- ✚ Une partie forfaitaire correspondant au loyer et qui est fixée comme suit :
 3. Trente dinars (30 dinars) par m2 et par an pour les fruits et légumes
 - Quarante dinars (40 dinars) par m2 et par an pour les poissons

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés par référence aux normes comptables tunisiennes en vigueur et en respect des conventions prévues par le système comptable des entreprises.

L'unité monétaire dans laquelle sont exprimés les états financiers est le dinar tunisien.

La règle de mesure utilisée dans les états financiers est le coût historique.

Les états financiers sont établis dans la perspective de continuité de l'exploitation.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés sont pour l'essentiel énoncés dans les notes aux états financiers.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la Société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (3) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n°5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 15/01/1990 tel que modifié par Décret n° 2008-492 du 25 février 2008,

fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation.

Ces derniers sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins – values dégagées sont provisionnées.

4 : LES REVENUS :

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

5 : LES PLACEMENTS :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor. A la date d'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2011 à 16 358 DT il se compose des éléments suivants :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES	
	Solde au 31/12/10	Acquisi-tion 11	Reclas-sement 2011	Cessions 2011	Solde au 31/12/11	solde au 31/12/10	Dotation 2011	Reintégration	Solde 31/12/11	V.C.N 2010	V.C.N 2011
LOGICIEL	175 510		5 310	-	180 820	153 925	10 537	-	164 462	21 585	16 358
LOGICIEL EN COURS		5 310	-5 310	-	0	-	-	-	0		-
TOTAL	175 510	5 310	0	0	180 820	153 925	10 537	0	164 462	21 585	16 358

NOTE N° 2 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations corporelles accusent au 31 Décembre 2011, une valeur comptable de **10 595 784DT** dont le détail est comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				V.C.N
	Au 31/12/10	Acquisitions 2011	Reclass. 2011	Reg . 2011	Au 31/12/11	Au 31/12/10	Dotation	Reinteg ration	Au 31/12/11	31/12/2011
Terrains et aménagement terrains	158 655				158 655	16 474	3 400		19 874	138 781
Constructions	24 370 832				24 370 832	15 695 798	794 862		16 490 660	7 880 172
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	1 573 946	42 203	23 425	-637	1 638 937	1 284 009	58 453		1 342 462	296 475
Inst. Tech. Matériel et outillage industriel	371 460	42 686			414 146	320 259	13 502		333 761	80 385
Equipements frigorifiques	778 184				778 184	733 327	11 936		745 263	32 921
Matériel de transport	567 670	156 660			724 330	407 646	61 715		469 361	254 969
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	39 523	3 320			42 843	36 753	1 025		37 778	5 065
Equipements de bureau	357 737	13 987			371 724	322 789	16 128		338 917	32 807
Matériel informatique	595 270	6 321			601 591	487 547	55 043		542 590	59 001
Caisses en plastiques	62 053				62 053	62 053			62 053	0
Immobilisations en cours	1 826 542	25 261	-23 425		1 828 378	13 170			13 170	1 815 208
Total des immobilisations corporelles	30 701 872	290 438	0	-637	30 991 673	19 379 825	1 016 064	0	20 395 889	10 595 784

2 . 1 : Immobilisations en cours :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/10	Travaux 2011	Reclas- sement	Solde au 31/12/11	solde au 31/12/10	Provision 2011	Reprise / Provision 2011	Solde 31/12/11	31/12/2010	31/12/2011
- Constructions en cours dépôt + vestiaires COOPMAG	3 288	-	-	3 288	3 288	-		3 288	0	0
- Aménagements en cours mezzanine pour bureaux halle FL	19 301	-	-	19 301	9 882	-		9 882	9 419	9 419
- Cablage informatique		23 425	-23 425	0	0			0		0
- Construction en cours station valorisation déchets	1 800 626	1 836	-	1 802 462	0	-		0	1 800 626	1 802 462
- Installation en cours porte d'entrée principale	449	-	-	449	0	-		0	449	449
- Aménagement exter.local archives	2 878			2 878					2 878	2 878
TOTAL	1 826 542	25 261	-23 425	1 828 378	13 170	0	0	13 170	1 813 372	1 815 208

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780
Prêts à plus d'un an au personnel	246 811	299 235
Total en DT	289 591	342 015

Les titres de participations sont provisionnés à concurrence de 12 288 DT et n'a pas fait l'objet d'une reprise.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce compte totalisant un solde de 204 158 DT totalement provisionné au 31/12/2011 est mouvementé par le règlement des effets à recevoir. De même, ce compte contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers inscrits au niveau de ce compte. Les provisions constatées sur ces loyers sont estimées au cas par cas selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Clients et comptes rattachés	204 158	197 372
Provision	<204 158>	<193 002>
Total en DT	0	4 370

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
<i>Personnel, Prêts à mois d'un an</i>	120 887	123 770
<i>Crédit d'impôt</i>	81108	102 503
<i>Débiteurs divers</i>	78 201	63 462
<i>Produits à recevoir</i>	267 586	162 570
<i>Charges constatées d'avance</i>	109 818	122 032
Total en DT	657 600	574 337
Provision	<23 430>	<25 510>
Total en DT	634 170	548 827

Les autres actifs courants se composent principalement des deux subdivisions suivantes :

1. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte produit à recevoir enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires pour un montant de 237 184DT et les produits financiers sur placement et comptes courants à recevoir totalisent un montant de 30 401 DT.

2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange totalisant un montant de 109 818 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

L'excédent de la trésorerie de la SOTUMAG s'élevant au 31/12/2011 à 4 850 000 DT, est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières de la place.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Banques	901 614	791 658
Caisses	491	416
Total en DT	902 105	792 074

Le montant de cette rubrique s'élève à 902 105 DT et comprend le disponible des comptes courants ouverts auprès des banques, ainsi que les liquidités déposées dans les caisses.

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social qui s'élève à 12 000 000 DT est composé de 12 000 000 actions de 01DT chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
Autres	4,99%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES ET RESULTATS REPORTEES

Elles sont constituées principalement par la réserve légale alimentée durant les années précédentes par le prélèvement de 5 % sur la rémunération du capital.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Réserves légales	913 898	900 000
Réserves extraordinaires	1 437 868	1 437 868
Dotation fonds social	345 582	421 710
Autres réserves	40 000	40 000
Total en DT	2 737 348	2 799 578

Le Tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2010	Résultats reportés
Solde au 31/12/10 (Avant affectation)	15 078 001	12 000 000	900 000	421 710	1 437 868	40 000	277 955	468
Affectation approuvée par l'A.G.O. du 18/07/2011								
Réserves légales			13 898				- 13 898	
Réserves pour fonds social				24 000			-24 000	
Dividendes exercice 2010							- 240 000	
Réserves extraordinaires								
Variation des résultats reportés							- 57	57
Dons octroyés				- 127 363				
Remboursements				27 236				
Augmentation du capital								
Solde au 31/12/2011	14 737 873	12 000 000	913 898	345 583	1 437 868	40 000	0	525

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Cautionnements reçus	285 449	276 397
Total en DT	285 449	276 397

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2011 un solde créditeur de 285 449 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

NOTE N°11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Fournisseurs d'exploitation	289 197	661 196
- Fournisseurs d'immobilisations	155 860	323 603
- Fournisseurs retenues de garantie	5 750	319 004
Total en DT	450 807	1 303 803

NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Personnel rémunération due	34 880	0
- Personnel - provisions pour congés à payer	160 696	146 544
- Etat, impôts et taxes	650 763	531 569
- Fonds National de l'Emploi	0	50 542
- Organismes de sécurité sociale	296 336	173 281
- Crédoeurs divers	91 318	68 152
- Comptes de régularisation passifs	23 592	33 812
- Associés dividendes à payer	24	0
Total en DT	1 257 609	1 003 900

NOTE N°13 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Redevances fruits et légumes	4 381 785	4 053 693
- Redevances poissons	1 910 545	2 113 778
- Ventes Glaces	74 412	58 076
- Loyer entrepôt frigorifique	83 339	85 324
- Ventes imprimés spécifiques	188 155	190 702
- Loyer fruits et légumes	609 175	667 676
- Loyer poissons	82 011	82 000

- Loyer magasins de dattes	98 747	94 056
- Loyer carreaux melon et pastèque	5 167	2 500
- Loyer entrepôt emballages	57 994	54 063
- Loyer divers	178 974	175 161
- Autres revenus	45 870	41 499
Total en DT	7 716 174	7 618 528

Les loyers F + L ont enregistré une diminution de 58 501DT. Ceci est dû principalement à

- à la fermeture du pavillon n°4 de F+L pour une durée de 1 mois
- à la baisse des loyers provenant du pavillon F+L n°4 suite à l'application du décret n°2876 du 05/10/2011.

NOTE N°14 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique présente au 31/12/2011 un solde créditeur de 23 596 DT représentant :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
La reprise sur provisions comptes clients	23 596	16 195
Produit net / cession d'imm. Et autres gains	0	0
Total en DT	23 596	16 195

NOTE N°15 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de l'exercice 2011 s'élèvent à 7 432 548DT accusant une augmentation de 95 840 DT. Cette augmentation s'explique principalement par :

1. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

La rubrique s'élève à 533 400 DT accusant une augmentation de 113 775 DT. Le détail de la rubrique se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Fournitures consommables	59 123	36 053
Achats non stockés de matières	16 273	8 122
Achats non stockés de fournitures	1 094	1 461
Eau	78 082	72 978
Electricité	327 764	250 133
Carburant	52 225	53 322
Achat lié à une mod. Comptable	6	122
Transfert de charges	<1 167>	<2 566>
Total en DT	533 400	419 625

2. CHARGES DE PERSONNEL

La rubrique s'élève à 4 367 741 DT accusant une augmentation de 1 454 833 DT due principalement à :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Salaires permanents	3 098 311	2 275 904
Salaires occasionnels	0	13 744
Salaires contractuels	397 087	0
Congés payés	14 152	20 171
Charges sociales	608 959	391 703
Autres charges sociales	286 507	249 949
Charges de personnel liées à une modif. Compt	411	-
Transfert de charge appointements	<21 131>	<21 538>
Transfert de charge Assurances Groupe	<16 555>	<17 025>
Total en DT	4 367 741	2 912 908

- L'accord entre la direction générale de la SOTUMAG et le syndicat de base de la société qui prévoit l'intégration des augmentations salariales au salaire de base et par l'octroi d'indemnités au personnel de la SOTUMAG à partir du 01/02/2011.
- Les augmentations salariales pour l'année 2011.
- Le recrutement en tant que agents contractuels, des agents de gardiennage et de nettoyage auparavant régis par le régime de sous-traitance conformément à la correspondance de Monsieur le Premier Ministre n°12/886.

3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

La rubrique s'élève à 1 059 273 DT accusant une augmentation de 24 200 DT par rapport à l'exercice précédent, laquelle augmentation est détaillée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	10 537	18 872
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	31 241	14 521
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles	1 016 064	996 287
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	1 431	5 393
Total en DT	1 059 273	1 035 073

4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique s'élève 1 320 376 DT accusant une baisse de 1 497 040 DT qui s'explique principalement par:

- La résiliation du contrat de sous-traitance relatif aux agents de gardiennage et de nettoyage au courant de l'année 2011.
- La baisse des subventions accordées par la SOTUMAG.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Services extérieurs	870 409	1 733 515
- Autres services extérieurs	339 552	994 998
- Charges diverses ordinaires	15 600	16 500
- Impôt taxes et vers. assimilés	128 154	93 002
- Transfert de charges	<33 339>	<20 599>
Total en DT	1 320 376	2 817 416

NOTE N°16 : PRODUITS DE PLACEMENTS NETS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Produits des placements	184 423	224 935
Produits des participations	7 680	2 560
Total en DT	192 103	227 495

Une diminution de 35 392 DT a été enregistrée au niveau des produits des placements suite au financement des projets réalisés par la SOTUMAG au moyen de ses fonds propres.

NOTE N°17 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Produits divers ordinaires	0	39 773
Produits divers ordinaires liés à une mod. Compt.	8 609	1
Total en DT	8 609	39 774

NOTE N°18 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

	Exercice clos le 31 décembre 2011
Bénéfice brut comptable	507 661
Réintégrations	253 226
Déductions	<193 252>
Bénéfice imposable	567 635
Impôt sur les sociétés (30%)	170 291

NOTE N°19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1°/ Cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2011	2010

SOTUGES	Gardiennage	-	9 061
TES	Transport et dénaturation des déchets	-	8 851
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
Horizon 2000	Fourniture de bueaux	-	290
Entreprise Ben Arbia	Transformation de 2 abris M+p en 2 pavillon F + L	-	272 857
SOBEDIF	Construction d'une clôture	98 987	98 987
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	105 536	105 536
SOTUGES	Nettoyage du MIN	-	11 768
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	75 298	75 298
Compafrique	Imprimés spécifiques	8 243	-
C B S	Aménagement des pavillons 1 – 2 – 3 et 4	65 233	-
	TOTAL :	365 301	594 652

NOTE N°20 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31 décembre 2011 un solde positif de 25 667 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Stock au 31/12/N	46 197	20 530
Stock au 31/12/N-1	<20 530>	<29 022>
Variation des stocks (DT)	25 667	<8 492>

NOTE N°21 : VARIATION DES CLIENTS

La variation positive des créances clients courant l'année 2011 se chiffre à 6 786 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Créances clients au 31/12/N	204 158	197 372

Créances clients au 31/12/N-1	<197 372>	<189 161>
Variation des créances clients	6 786	8 211

NOTE N°22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courant l'année 2011 se chiffre à 83 263 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Autres Actifs Courants au 31/12/N	657 600	574 337
Autres Actifs Courants au 31/12/N-1	<574 337>	<761 133>
Variation des autres actifs (DT)	83 263	<186 796>

NOTE N°23 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique accuse au 31/12/2011 la somme de 118 315 DT ventilées comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Passifs courants au 31/12/N	1 708 416	2 307 703
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	<155 860>	<323 603>
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	<5 750>	<319 004>
Passifs courants au 31/12/N-1	<2 307 703>	<2 735 262>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	323 603	646 998
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	319 004	518 142
Provision pour litiges au 31/12/N-1	0	9 443
Fournisseur avances et acompte venus / commandes N-1	0	<23 193>
Variation du Cpte actionnaire dividendes à payer	<25>	0
Variation des Passifs courants	< 118 315>	81 224

NOTE N°24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2011, s'élèvent à 776 108 DT et se détaillent ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Acquisitions 2011 N	<295 111>	<2 770 189>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	155 860	323 603
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	5 750	319 004
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	<323 603>	<646 998>
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	<319 004>	<518 142>
Cession d'immo. Réintégration amort. Au N	0	<118 711>

Fournisseur d'Immo. Avances et acompte N-1	0	23 193
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<776 108>	<3 388 240>

NOTE N°25: ENCAISSEMENTS PROVENANT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS AU PERSONNEL

La variation négative des décaissements provenant des remboursements des prêts au personnel se chiffre à la somme de 52 424 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations financières au 31/12/N (1)	289 591	342 015
Immobilisations financières au 31/12/N-1 (2)	<342 015>	<349 542>
Encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel (DT) (1)-(2)	<52 424>	<7 527>

NOTE N°26: VARIATION DES CAUTIONS RECUES

La variation positive des cautions reçues s'élève à la somme de 9 052 DT. Elle se présente comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Autres Passifs Financiers au 31/12/N (1)	285 449	276 396
Autres Passifs Financiers au 31/12/N-1 (2)	<276 397>	<272 654>
Variation des cautions reçues (DT) (1)-(2)	9 052	3 742

NOTE N°27 : ENCAISSEMENTS SUR FONDS SOCIAL

La variation négative des décaissements sur fond social courant l'année 2011 s'élève à 76 128 DT.

	31/12/2011	31/12/2010
Dotation fonds social au 31/12/N (1)	345 582	421 710
Dotation fonds social au 31/12/N-1 (2)	<421 710>	<504 843>
Encaissements sur fond social (DT) (1)-(2)	<76 128>	<83 133>

NOTE N°28 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 la somme de 5 752 105 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2011	31/12/2010
Placements et autres actifs financiers au 31/12/N	4 850 000	4 800 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/N	902 105	792 074
Trésorerie à la clôture de l'exercice (DT)	5 752 105	5 592 074

Messieurs les Actionnaires de la Société « » SOTUMAG SA»»

Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2009, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTUMAG SA»», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **17 322 KDT**, une variation positive de trésorerie de **160 KDT** et un résultat positif de **337 KDT** de l'exercice ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de

même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3-Opinion du commissaire aux comptes

Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés appellent de notre part, la remarque suivante:

3.1 L'audit de la rubrique des clients et comptes rattachés, nous a permis de relever l'existence des états des créances impayées envoyés à l'avocat pour entamer les procédures judiciaires nécessaires pour permettre leur recouvrement. Ainsi, ces états représentent les créances non réglés par les mandataires (Houcem Trabelsi, Moez Trabelsi et Sadok Dhrif) et demandés par la société « SOTUMAG SA » pour un montant global de 915 204 DT composé principalement:

- Des redevances de loyers des locaux ;
- Des redevances dues calculées sur la base de 2% du chiffre d'affaires estimé (Moez Trabelsi et Sadok Dhrif) et sur la base de 4% du chiffre d'affaires estimé (Houcem Trabelsi) et ceux conformément aux stipulations contractuelles reliant les mandataires à la société « SOTUMAG SA » ;
- Des redevances de loyers de la bascule et les intérêts de retard qui en découlent ;
- Des frais d'électricité, frais d'avocats, frais de poursuite juridique ;

Ainsi, il est à noter que le jugement de première instance a été prononcé le 02 mai 2012 pour les affaires n° 24790, 24791 et 24792 en faveur de la « SOTUMAG SA ».

Par ailleurs, le rapprochement opéré entre le solde extracomptable ci-dessus mentionnée et le solde comptable, nous a permis de constater un écart de l'ordre de 857 335 DT présenté comme suit :

Mandataire	Solde Extracomptable	Solde comptable	Ecart
MOEZ TRABELSI	474 258,195	49 493,544	424 764,651
HOUCEM TRABELSI	375 774,914	3 367,761	372 407,153
SADOK DHRIF	65 170,478	5 006,919	60 163,559
Total	915 203,587	57 868,224	857 335,363

Par ailleurs, il est à signaler que la société n'a pas procédé à la comptabilisation de cet écart parmi son chiffre d'affaires et en tant que provisions sur des créances douteuses en absence d'un jugement définitif et des documents justificatifs nécessaires. Ainsi, la non comptabilisation de cet écart n'aura pas un impact sur le résultat net de l'exercice.

A notre avis et, sous réserve des points ci-dessus explicités, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « SOTUMAG SA », au 31 décembre 2011, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

4. Paragraphe Post-opinion

Nous attirons votre attention sur la note n°2 des états financiers : Les immobilisations corporelles (Hors Terrains, constructions, Matériel de transport et immobilisations en-cours) figurant à l'actif de la société « SOTUMAG SA » au 31 décembre 2011 n'ont pas été rapprochées aux résultats de l'opération d'inventaire physique réalisé au cours de l'exercice conformément aux dispositions légales et réglementaires.

5. Vérifications et informations spécifiques

4.1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

4.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. Ces titres sont tenus par un intermédiaire en bourse agréé.

4.3. En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons effectué une évaluation du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes internationales d'audit, nous signalons que le système de contrôle interne de la société « SOTUMAG SA » mérite d'être amélioré.

Tunis, le 12 Juin 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire
Khaled Kalia

Messieurs les Actionnaires de la Société « » SOTUMAG SA»»

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 15 Juin 2009, relative à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, et en application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 9 du Décret n°87-529 du 01 Avril 1987, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé des conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Cependant les travaux effectués nous ont permis de relever les points suivants :

- 1) La « SOTUMAG SA » a comptabilisé des charges au profit de la tutelle pour un montant annuel de 68 Milles dinars au titre de gardiennage des locaux.
- 2) Une convention entre la société « SOTUMAG SA » et l'établissement Trabelsi et Fils portant sur la location d'un espace de 50 m2 au niveau du pavillon de poisson. Le montant annuel de la location est de Deux Mille Dinars (2000 DT) conformément aux réglementations en vigueur.

Par ailleurs, les redevances perçues par la « SOTUMAG SA » auprès de l'établissement Trabelsi et Fils s'élèvent à 475 309 DT au titre de l'exercice 2011.

L'exécution de ces opérations, conclus durant les exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société envers la direction tels que visés à l'Article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit :

1) Obligations et engagements envers l'ancien Président Directeur Général Monsieur Mohamed Bechir NAFTI

Les obligations et les engagements de la société envers l'ancien Directeur Général Monsieur Mohamed Bechir NAFTI pour la période allant du 1er janvier 2011 au 19 Avril 2011, totalisent la somme de 23 944,966 DT qui se détaillent comme suit :

CHARGES	MONTANT EN DT
Salaire brut	15 533,384
Bons d'essence	4 473,400
Total salaire brut	20 006,784
Amortissement voiture Audi A4 (du 01 Janvier 2011 au 19 Avril 2011)	3 938,182
Total	23 944,966

2) Obligations et engagements envers le nouveau Président Directeur Général Monsieur Mohamed LAOUINI

Les obligations et les engagements de la société envers le nouveau Président Directeur Général Monsieur Mohamed LAOUINI pour la période allant du 1er Mai 2011 au 31 Décembre 2011, totalisent la somme de 33 934 DT qui se détaillent comme suit :

CHARGES	MONTANT EN DT
Salaire brut	19 516,363
Bons d'essence	5 754,000
Total salaire brut	25 270,263
Amortissement voiture Audi A4 (Du 01 Mai 2011 au 31 Décembre 2011)	8 664,000
Total	33 934,363

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus indiqués.

Tunis, le 12 Juin 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire
Khaled Kalia

NOTES COMPLEMENTAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. Charges constatées d'avances

La société a procédé à la date d'arrêté de ces états financiers à un inventaire physique de ces achats non stockés qui n'ont pas été consommés jusqu'à cette même date et ce afin de les comptabiliser parmi ces actifs courants pour un montant global de 92 546,594 DT. Par ailleurs, cette rubrique des ces états financiers se détaille comme suit :

Elément	Montant
Charges constatées d'avance- fournitures de bureaux	37 841,314
Charges constatées d'avance- pièces de rechange et produits sanitaires et électriques	37 514,680
Charges constatées d'avance- carburant	17 190,600
Charges constatées d'avance- Achats non consommés	92 546,564
Autres charges	17 271,411
Total	109 818,005

2. Charges du personnel

La rubrique de charges du personnel totalise 4 367 741 DT pour l'exercice 2011 avec une variation positive de 1 454 834 DT par rapport à l'exercice 2010. En effet, cette variation s'explique comme suit :

- L'accord entre la direction générale de la SOTUMAG et le syndicat de base de la société prévoyant l'intégration des augmentations salariales et l'octroi d'indemnités au personnel de la SOTUMAG à partir du 01/02/2011 ainsi que l'augmentation salariale au titre de l'exercice 2011.
- Le recrutement en tant qu'agents contractuels, des agents de gardiennage et de nettoyage auparavant régis par le régime de sous-traitance conformément à la correspondance de Monsieur le Premier Ministre n°12/886.

3. Dons et subventions

Le compte dons et subventions totalise 89 733 DT à la date d'arrêté de ces états financiers et enregistre une diminution de 467 113 DT par rapport à l'exercice 2010.